



## APPEL A PROJET PARCOURS PHOT'AIX 2015

### REGLEMENT APPEL A PROJET PARCOURS PHOT'AIX 2015 sur le thème « Du rêve au fantastique »

#### PROJET

Dans le cadre du festival **Phot'Aix 2015**, **Les Parcours** auront lieu **du 8 octobre au 8 novembre 2015**, la Fontaine Obscure organise cet ensemble d'expositions photographiques (une trentaine) à travers le centre-ville d'Aix en Provence.

Ces Parcours à thèmes sont animés par différents événements tels des vernissages, des projections et des visites commentées en présence des photographes exposants.

5 photographes de l'association Café Photo Marseille (CPM) seront sélectionnés par un jury pour exposer leurs séries photographiques sur le parcours « Du rêve au fantastique » à l'Atelier des Epinaux.

Les permanences seront tenues par le personnel de l'Atelier des Epinaux (en semaine), les membres volontaires de la Fontaine Obscure et suppléées par les membres adhérents volontaires de l'association Café Photo Marseille (CPM).

**Entrée libre.**

#### LE JURY

Le nombre de places étant limitées à 5 dossiers, un jury est constitué afin d'étudier et sélectionner les candidatures à l'issue de la date de réception des dossiers.

Le jury sera composé de 3 personnes :

- Un référent de la Fontaine Obscure,
- Pascal Bousquet, vice-président de l'association CPM
- Manuela Noble, directrice de l'Atelier des Epinaux.

5 dossiers sur l'ensemble des dossiers proposés seront retenus par le jury ainsi constitué.

Les décisions du jury et leurs choix seront irrévocables. Les rejets de dossiers n'auront pas à être motivés.

Les candidats seront informés par mail que leur candidature est retenue avant le dimanche 12 juillet 2015.

## **CANDIDATURES**

Tous les photographes adhérents à l'association Café Photo Marseille (CPM) peuvent être candidats à cette exposition collective.

La réception des dossiers de candidatures s'effectuera jusqu'au mardi 30 juin 2015 à minuit à l'adresse « [pascal.bousquetcpm@gmail.com](mailto:pascal.bousquetcpm@gmail.com) » avec en objet l'intitulé "Exposition Photaix".

Les candidats devront fournir une brève présentation de leur parcours, des images en format écran (1024px dans la plus grande largeur) de l'intégralité de la série proposée et un texte de présentation de la série photographique avec explication de leur démarche.

Ils devront préciser quel sera le format fini des photos exposées et la manière de les exposer (sous cadre, sur dibon, etc... Le seul support non autorisé est le carton plume.) sachant qu'ils bénéficieront entre 2 et 4m de linéaire.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

## **FRAIS d'EXPOSITION**

La participation par mail à l'appel à projets est gratuite.

**Les frais de tirages, passe-partouts et encadrements, sont à la charge unique du photographe exposant.**

## **EXPOSITION & SCENOGRAPHIE**

Chaque candidat dispose entre 2m et 4m de linéaire à occuper.

Le jury se réserve le droit exclusif de répartir les mètres de linéaires en fonction des séries proposées et s'occupera de la scénographie de l'exposition.

Le candidat devra se charger de l'accrochage et du décrochage de sa série.

## **COMMUNICATION**

Le photographe exposant accepte que des visuels de ses photos puissent être utilisés à des fins de communication (affiche, article de presse etc...) sans demander contrepartie.

***Le candidat photographe qui postule à l'appel à projet 2015 des parcours du festival Phot'Aix accepte tacitement les clauses du présent règlement en faisant acte de candidature.***